

RECEVEZ NOS NEWSLETTERS

SUIVEZ-NOUS

SOMMAIRE DU MAGAZINE

Mise à jour le 25 octobre à 13h35

ACTUALITÉ INTERNATIONAL

Le Point - Publié le 24/10/2014 à 12:46 - Modifié le 24/10/2014 à 12:53

Le patron de Total victime de l'incohérence des réglementations aéronautiques ?

L'accident aurait pu être évité grâce au système de vision augmentée de l'appareil. Mais il avait été démonté conformément à des règles européennes archaïques.



La carcasse du Falcon de Christophe de Margerie. © AFP PHOTO / HO / RUSSIAN INVESTIGATION COMMITTEE

[IMPRIMER](#)

Abonnez-vous
à partir de 1€

347

83

12

Par THIERRY VIGOUREUX

Christophe de Margerie est-il mort par la faute d'une réglementation européenne désuète ? Celle qui interdit au Falcon 50 de voler avec un dispositif de sécurité américain qui permet de "voir par temps de brouillard" ? En effet, le Falcon 50EX accidenté (numéro de série 348), sorti des chaînes de Dassault Aviation en 2006, a d'abord appartenu à un opérateur américain de San Antonio au Texas et immatriculé N905SB, comme le montre l'historique du dossier d'entretien et de certification de l'avion, sa carte grise en quelque sorte.

Le triréacteur était alors équipé d'une option très précieuse pour la sécurité des vols, un EVS (Enhanced Visual System). Ce système de vision améliorée, mis au point par la Nasa, permet de voir dans le brouillard grâce à une caméra thermique. Elle détecte toutes les sources de chaleur (lampes de piste, autres avions, engins motorisés divers, humains et animaux, bâtiments, antennes, etc.) et fournit sur un des écrans du cockpit une image synthétique des lieux. Le premier objectif de l'EVS vise à permettre des atterrissages avec de très faibles visibilité, le pilote affichant sur son écran une bonne représentation de la piste calée sur les lampes du balisage latéral. Elles sont perçues à des milliers de mètres par la caméra infrarouge placée sur le nez de l'avion. Mais le système de vision améliorée facilite aussi la circulation au sol sur les taxiways.

Mise en conformité

Lors du décollage, d'un coup d'oeil avant de mettre la puissance des réacteurs, on peut s'assurer que l'ensemble de la piste et de ses abords est dégagé. Sur ce Falcon qui a décollé lundi de Moscou-Vnukovo avec Christophe de Margerie à bord, la réglementation européenne a exigé que l'équipement de sécurité soit déposé.

Le triréacteur a, en effet, changé de pavillon quand il a été immatriculé en France (F-GLSA), lors de l'acquisition début 2009 par le groupe pharmaceutique Sanofi-Avantis. Le Falcon et ses équipements devaient alors être rendus conformes aux règles du transport public de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA). Comme c'est souvent le cas, son propriétaire, pour diminuer les frais, l'avait mis en gestion dans une compagnie - Unijet au Bourget - qui le louait notamment au groupe Total.

Mais l'EASA a toujours un "avion de retard" sur l'agrément des équipements de navigation. De plus, elle ne reconnaît pas la certification et les procédures de l'EVS. Celles-ci ont pourtant été testées et validées par son homologue américaine, la FAA (Federal Aviation Administration). L'EVS a donc été démonté sur le Falcon 50EX F-GLSA.

La caméra infrarouge aurait vraisemblablement sauvé la vie du patron de Total et de son équipage. Celui-ci, voyant sur l'écran la signature thermique de la déneigeuse, aurait pu interrompre le décollage alors que la visibilité extérieure n'était que de 350 mètres, explique un pilote de Falcon, familier de l'EVS et de l'aéroport de Vnukovo.

Pieuvre réglementaire

Tous les opérateurs aériens (compagnies commerciales, opérateurs privés, en avion comme en hélicoptère) que nous avons interrogés se plaignent de la pieuvre réglementaire édiflée par l'EASA dont le siège est à Cologne. Son objet était pourtant, à l'origine, de simplifier et de standardiser les réglementations nationales. En pratique, les fonctionnaires européens sont devenus les champions de la conformité réglementaire sur documents, très éloignée de la pratique quotidienne de l'aviation.

Cela explique la multiplication en Europe des avions immatriculés aux États-Unis qui bénéficient d'une réglementation beaucoup plus pragmatique et d'équipements de sécurité plus nombreux. Ainsi, le GPS a longtemps été interdit dans les cockpits européens. Le drame de Moscou lance un sévère avertissement sur cette dérive administrative européenne.

LE RESTE DE L'ACTUALITE INTERNATIONALE EN VIDEO



USA : émotion et interrogations après la fusillade au lycée Marysville-Billings



Mali : décès de la fillette atteinte par Ebola

Accédez à l'intégralité des contenus du Point à partir de 1€ seulement

INTERNATIONAL

RSS International

États-Unis : un homme "aux penchants islamistes" attaque des policiers à la hache à New York

L'"État islamique" : une multinationale qui brasse des millions

Canada : la fusillade d'Ottawa a duré moins de cinq minutes

Dans un contexte de crise, la France se protège face à l'afflux de réfugiés syriens

[Tous les articles - International](#)



Meuble & Déco La Redoute

La Redoute vous présente en exclusivité sa Nouvelle Collection Mobilier! Livraison Gratuite*



JRR Tolkien: Le Hobbit

Téléchargez gratuitement ce livre audio !



Offre monte-escaliers

En ce moment -15% sur toute la collection ThyssenKrupp - Demandez vite votre devis gratuit!

Publicité Ligatus

36 Commentaires

dr43

le 25/10/2014 à 09:05

■ Signaler un contenu abusif

C'est sans doute la même Officine !!

Qui a exigé que la feu AIR INTER n'utilise plus son atterrissage tous temps expérimenté des centaines de fois en conditions réelles pendant 20 ans dans les années 80, parce que cela pénalisait les autres Cies !! Une raison de plus de quitter cette Europe rétrograde et technocratique ! On se demande encore comment cela a pu arriver qu'un tel outil ait été interdit par ces gens et pourquoi on a obéi ! Des gens sont morts à cause de cela ! Mais à part Le POINT, qui en parle ? Certainement pas les médias complètement assouvis des chaînes du SAT, de France Télévisions, de TF1

!

Cet accident est uniquement dû au non respect des procédures par cet aéroport de l'antéchrist ! Ce chauffeur ne semblait même pas réaliser qu'il avait tué 4 personnes !

equinoxe

le 24/10/2014 à 19:10

■ Signaler un contenu abusif

J'ACCUSE !

Cette fois ci, s'en est trop ! La nébuleuse de fonctionnaires, hors délais et hors budget de l'E. A. S. A est DIRECTEMENT responsables de ces morts.

Mais bien entendu on ne peut nommer personne !

Les Aviateurs et notre industrie sont fatigués de vos palabres, de votre condescendance et votre inutilité...

Plutôt que d'adopter les règles pragmatiques de l'O. A. C. I et d'un des meilleurs systèmes aéronautique au monde, celui des Américains, au travers de leur Federal Aviation Administration, l'EASA innove et se plante !

Messieurs de l'EASA VOTRE SEULE MISSION est la sécurité aérienne et au fil des années vous ne nous avez démontré être capables que du contraire uniquement.

Que les DGAC respectives reprennent leur souveraineté et démantelons sans attendre cette agence coûteuse jusque là et dangereuse à présent.

Non contente d'être incapable de mettre son propre système GPS en place, voici que l'Agence Européenne impose le retrait d'équipement de haute technologie qui équipe certains monomoteur à piston !

On marche sur la tête !

C'est sur votre conscience que pèse à présent la douleur des familles et les conséquences pour les industries concernées.

Rendez votre tablier messieurs et allez plancher sur les caractéristiques de l'eau tiède, de manière benévole, à grand renfort de rapports, cela vous occupera sans trop de dégâts pour nous.

Honte à vous tous.

et Bravo à Thierry "LE" Vigoureux pour le dire fort et clair !

moqueur

le 24/10/2014 à 18:57

■ Signaler un contenu abusif

Foiredenumé...

Il n'y a pas de pilotes dans les bureaux... ! Ils volent ! L'enquête n'est pas terminée, loin de là, mais il est certain en tous cas qu'il y a un gigantesque coup de balai à donner dans cette tentaculaire administration, autant française qu'européenne. Le scandale est là : la création de règlement absurde pour "justifier l'existence" de certains fonctionnaires. Je suis d'accord sur le fait de la valeur de certains d'entre eux, mais trop, c'est trop

Guignolo31

le 24/10/2014 à 18:29

■ Signaler un contenu abusif

Que les pilotes reprennent la main !

Le métier de pilote aujourd'hui inclue une bonne partie de paperasse à remplir, à signer et à contre-signer dont on n'a majoritairement rien à faire ! Cependant pour faire plaisir aux fonctionnaires de l'AESA ou des différentes aviations civiles nous nous devons d'effectuer ce travail au chiffre et à la virgule près sous peine de sanctions pour nous même et la compagnie. Sur des étapes qui peuvent parfois s'enchaîner très vite à quoi croyez vous que nous passons notre temps ?

A remplir des papiers, tête baissée dans le cockpit plutôt que de regarder dehors.

Tout ça pour se mettre en conformité avec des règles édictées par des fonctionnaires assis bien au chaud dans un bureau et totalement déconnectés de la réalité quotidienne.

On peut se tuer tranquille, les papiers seront bien remplis !

Billy

le 24/10/2014 à 17:59

■ Signaler un contenu abusif

Questions de fric...

Esseyez un peu de vendre du carrelage en France s'il vous n'avez pas la norme UPEC ! UPEC est une norme purement française, il faut payer je ne vous dis pas combien pour l'avoir, payer le voyage à l'usine aux gens de l'UPEC... Vous pouvez avoir toutes les normes du monde, si vous n'avez pas l'UPEC il n'y a rien à faire, histoire de fric.

anternoz

le 24/10/2014 à 17:18

■ Signaler un contenu abusif

La pieuvre bureaucratique

Européenne a encore frappe ! Juste bon pour décider de la taille de la boîte de camembert !

Skyrunnernumber1

le 24/10/2014 à 16:36

■ Signaler un contenu abusif

Disons le

Un fonctionnaire sera toujours un fonctionnaire et quand en plus il est européen, c'est ajouter une catastrophe à une catastrophe. Trop de fonctionnaires tue.

MONAMARS

le 24/10/2014 à 16:31

@coconuts

 Signaler un contenu abusif

Bien d'accord avec vous mais vous n'ignorez pas que pour nos fameux soixante huitard qui nous commandent aujourd'hui et qui estiment que leur vérité est la seule Vérité, "il est interdit d'interdire".

Tout est permis, même et surtout le pire car s'ils ont conservé la V ème République qu'ils avaient tant décriée, encouragé finalement la Société capitaliste, nos fameux soixante huitard ont, a aussi tout pourri, notamment avec l'argent dont ils ont fait leur dieu.

JANUS@

le 24/10/2014 à 16:10

 Signaler un contenu abusif

Non i

Bonjour,

non !

selon une information provenant du BEA (en cc charge de l'enquête) et reprise hier par les médias (y compris le POINT. Fr) ; les pilotes du FALCON d MR de MARGERIE auraient vu l'engin de déneigement su la piste mais auraient néanmoins décidé de décoller en pensant pouvoir éviter l'engin en décollant !

coconuts

le 24/10/2014 à 15:47

 Signaler un contenu abusif

Facile de tirer sur les normes européennes

Nos provinces en ont autant contre Paris !

Mes parents qui ont eu leur certificat d'etude national, n'avaient pas le droit de parler catalan à l'École de la république.

Il se sont rattrapés jusqu'à leur mort en n'échangeant en français qu'à l'extérieur et avec leurs enfants...

Aujourd'hui :

Trouvez où est la dérive perverse des diversités multiples en ce Pays de la République Une et Indivisible jadis... Certainement pas due à l'Europe et bien plus mortifère pour Tous. Juste notre inconscience tout comme nos Dettes et tous ceux qui refusèrent une« règle d'Or constitutionnelle pour garde fou du laxisme de tout parti.

Normes, tabous... Juste indispensables. Les mépriser c'est se les voir imposer où impôser !

[Tous les commentaires](#)

Votre commentaire

Titre * :

Commentaire * :

2000 caractères restants

M'alerter lors de la publication de ma réaction

[Ajouter un commentaire](#)

[Voir les conditions d'utilisation](#)

